Module SIP\_2

**Le droit aux allocations familiales pendant la prolongation du stage d'insertion professionnelle de votre fils ou de votre fille**

Madame, Monsieur

Nous avons reçu une copie de l'évaluation négative de la recherche d'emploi de votre fils/fille (nom, prénom, NISS).

Sur la base de celle-ci, nous pouvons continuer à payer les allocations familiales jusqu'à la prochaine évaluation de la recherche d'emploi.

**Que devez-vous faire ?**

Envoyez-nous toujours immédiatement une copie du résultat de chaque évaluation suivante (positive ou négative).

Si nous ne sommes informés d'aucune évaluation suivante, nous reprendrons contact avec vous après 6 mois.

Bien à vous,

Votre gestionnaire de dossier